

Juillet 2008

Bulletin  
municipal  
N°1

## «*Au pays ... des piqueurs*»



### SOMMAIRE

#### 2-3

Compte  
administratif  
2007 et budget  
primitif 2008

#### 4-5

Les commissions  
et les  
délégations

#### 6-7

Décisions  
et travail en  
commission

#### 8-9

Les écoles et  
l'APE

#### 10-11

Anima'pique  
Bus des  
montagnes  
Composteurs du  
VALTOM

#### 13-14

Coin nature  
Communauté de  
communes

15 - Les services

16 - Infos  
pratiques

## *Le mot du Maire*

Mes chers concitoyens,

Le 9 mars 2008, dès le premier tour, vous avez massivement accordé votre confiance à la liste que j'avais l'honneur de conduire. A celles et ceux qui ont exprimé un choix différent, je voudrais leur assurer que je demeure au service de l'ensemble des habitants de la commune.

La confiance que vous nous avez accordée entraîne une exigence : celle d'être à l'écoute des attentes de tous.

J'ai le très grand plaisir de vous présenter votre journal d'information « *Au pays des piqueurs* ». Ce journal vous permettra de prendre connaissance du travail et des décisions du conseil, ainsi que de nombreuses informations relatives à la vie de notre commune et de notre communauté de communes Billom-St. Die. Nous nous engageons à publier au moins deux numéros par an.

Je vous souhaite un bel été.

Le Maire, Jean-Michel LAROCHE.



# Compte administratif 2007

Approuvé par l'ancienne municipalité.

## FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
		Atténuation de charges	1478,00 €
Charges à caractère général (fournitures de petit équipement, fournitures administratives, entretien des bâtiments, de la voirie, primes d'assurances, cantine, publication, frais postaux et de télécommunication, ...)	76 579,16 €	Produits des services (Concession cimetière, cantine)	11218,89 €
Charges de personnel (rémunérations, cotisations, ...)	107 028,07 €	Impôts et taxes	163 729,16 €
Autres charges de gestion courante (cotisations aux organismes intercommunaux, subventions aux associations locales, indemnités des élus)	30 354,80 €	Dotations de l'Etat	160 416,15 €
Charges financières et exceptionnelles (intérêts d'emprunts, ...)	5 131,77 €	Autres produits de gestion courante (locations, ...)	28 578,39 €
		Produits financiers	834,90 €
		Excédents du compte administratif 2006 reporté	374 856,57 €
Virement à la section d'investissement	199461,45 €		
<b>Total</b>	<b>418 555, 25 €</b>		<b>741 113, 16 €</b>

## INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Equipements (Ecole, salle des fêtes, étude hydraulique, bâtiments communaux, voirie, cimetière, église...)	168 315,62 €	Equipements (subventions)	25 233,49 €
Dépenses financières (remboursements d'emprunt, cautions,...)	3187,45 €	Recettes financières (Fonds de compensation de la TVA, Taxe locale d'équipement, excédent, cautions)	78 283,78 €
		Virement de la section de fonctionnement	199 461,45€
		Excédent d'investissement reporté 2006	8 364,50 €v
<b>Total</b>	<b>171 503,07 €</b>		



## Les finances de la commune

Le budget de la commune est divisé en deux sections, tant en recettes qu'en dépenses. La section de **fonctionnement** retrace les opérations de gestion courante. La section d'**investissement** retrace les opérations en capital (travaux, acquisitions, grosses réparations, subventions d'investissement, remboursements d'emprunt, ...)

Le conseil municipal a approuvé le budget primitif 2008 suivant :

### FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (fournitures de petit équipement, fournitures administratives, entretien des bâtiments, de la voirie, primes d'assurances, cantine, publication, frais postaux et de télécommunication, ...)	134 100,00 €	Produits des services (Concession cimetière, cantine)	10 274,38 €
Charges de personnel (rémunérations, cotisations, ...)	116 475,00 €	Impôts et taxes	160 372,00 €
Impôts et taxes	160 372,00 €	Dotations de l'Etat	156 071,00 €
Autres charges de gestion courante (cotisations aux organismes intercommunaux, subventions aux associations locales, indemnités des élus)	34 758,20 €	Autres produits de gestion courante (locations, ...)	27 097,00 €
Charges financières et exceptionnelles (intérêts d'emprunts, ...)		Excédents du compte administratif 2007 reporté	401 102,89 €
Virement à la section d'investissement	5 159,43 €		
<b>Total</b>	<b>474 209,17 €</b>		<b>754 971,27 €</b>

### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Equipements (Ecole, salle des fêtes, étude hydraulique, bâtiments communaux, voirie, cimetière, église ...)	171 694,00 €	Equipements (subventions)	10 274,38 €
Dépenses financières (remboursements d'emprunt, cautions, ...)	6 727,54 €	Recettes financières (Fonds de compensation de la TVA, Taxe locale d'équipement, excédent, cautions)	145 476,47 €
Restes à réaliser de l'année 2007	83 795,17 €	Virement de la section de fonctionnement	153 716,54 €
Solde d'exécution à reporter	59 621,30 €	Autres produits de gestion courante (locations, ...)	27 097,00 €
Charges financières et exceptionnelles (intérêts d'emprunts, ...)		Restes à réaliser de l'année 2007	19 700,00 €
<b>Total</b>	<b>321 838,01 €</b>		<b>321 838,01 €</b>

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la proposition de reconduire les taux d'imposition 2007 :

Taxe d'habitation : 3,83 %

Taxe foncière : 16,53 %

Taxe foncière non bâtie : 97,13 %

# Les commissions

La mairie a institué des commissions chargées de domaines spécifiques :

Les habitants qui souhaiteraient s'impliquer dans l'action communale et participer aux séances de certaines de ces commissions peuvent prendre contact avec la mairie

! om et objet de la commission	Membres	Ouverte
Commission des Finances (préparation du budget)	J-M Laroche, S. Chaleil, I. Charfoulet, B. Jany, C. Quéinnec, D. Touche.	Ion
Commission des appels d'offres (mise en concurrence des entreprises)	J-M Anglade, M-J Couret S. Cros, B. Jany D. Touche, J-J Vaillaud.	Ion
Commission voirie (entretien des routes et chemins)	J-M Laroche, J-M Anglade, S. Cros, I. Cros-Gardarin, B. Jany, R. Margerit, C. Pesson.	Oui
Commission bâtiments et petit patrimoine (entretien et rénovation du patrimoine immobilier communal)	J-M Laroche, J-M Anglade, S. Chaleil, M-J Couret, S. Cros, B. Jany, C. Quéinnec, D. Touche.	Ion
Commission assainissement (mise en place des réseaux d'assainissement collectif)	J-M Laroche, J-M Anglade, S. Chaleil, M-J Couret, S. Cros, B. Jany, C. Pesson, D. Touche, J-J Vaillaud, L. Archer, .	Oui
Commission communale de l'action sociale (CCAS)	J-M Laroche, I. Charfoulet, I. Cros-Gardarin, M-J Couret, B. Jany, M. Dépaillat, C. Drosne, M. Mye, L. Vergne.	Complète (comprend 4 personnes extérieures au conseil municipal)
Commission cadre de vie, animation et environnement (dynamiser la vie associative et améliorer notre cadre de vie)	S. Chaleil, I. Cros-Gardarin, S. Cros, M-J Couret, L. Vergne.	Oui
Commission école (gérer la cantine, le transport, les bâtiments et le personnel affecté à l'école)	I. Charfoulet, B. Jany, C. Quéinnec.	Ion
Commission communication et bulletin municipal (informer les habitants)	S. Chaleil, I. Charfoulet, M-J Couret, C. Quéinnec.	Oui
Commission biens communaux (recenser les biens communaux)	J-M Anglade, S. Cros, I. Cros-Gardarin, B. Jany.	Ion



Les Boursis

# Les délégations

La municipalité adhère à certains organismes et nomme des délégués pour la représenter :

Nom et objet de l'organisme	Délégués	Contribution de la commune
Syndicat du Bois de l'Aumone (SBA) (chargé de la collecte de nos déchets)	B. Jany J-M Anglade	
S.I.V.O.S (chargé de l'organisation des soins à domicile au profit des personnes âgées, handicapées ou malades)	I. Cros-Gardarin M-J Couret	1053 €
Parc du Livradois-Forez (chargé de la protection et de la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager)	S. Cros J-M Laroche	1368 €
Syndicat Intercommunal Ciné Parc (chargé de favoriser l'accès pour l'ensemble de la population à la culture cinématographique par la mise en place d'un réseau de cinéma itinérant)	J-J Vaillaud I. Charfoulet S. Cros S. Chaleil	619,50 €
Syndicat Intercommunal Bus des Montagnes (service de transport à la demande)	I. Charfoulet M-J Couret	826 €
Syndicat Intercommunal Electrique (SIEG)	J-M Anglade J-J Vaillaud	30 €
Syndicat Intercommunal de l'Eau	S. Chaleil , D. Touche.	
Syndicat Intercommunal du Collège de St-Dier (activités sportives et artistiques)	C. Quéinnec I. Charfoulet	
EPF-SMAF chargé de la mise en œuvre de la politique foncière des collectivités territoriales (acquisition et ventes des parcelles)	D. Touche I. Cros-Gardarin	
Communauté de communes (voir la présentation en page 14)	S. Chaleil J-M Laroche S. Cros , B. Jany	
AICRI (aide à la gestion informatique de la mairie)	S. Chaleil M. Ribbes	147 €
S.I.V.U chargé du financement du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)	J-M Laroche C. Quéinnec I. Charfoulet M-J Couret	4625 €
C.I.A.S. : Comité National de l'Action Sociale du personnel territorial (offre des prestations au profit du personnel)	S. Chaleil	
Réseau des Sites Casadéens Européens (chargé de la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager)		50 €
Service Départemental Incendie et Secours (SDIS), (chargé des services incendies)		6195 €

# Les décisions du Conseil municipal

La municipalité souhaite se réunir une fois par mois, en principe le dernier vendredi du mois à 20h30.

CM du 15 mars 2008

- élection du maire
- désignation des trois adjoints

CM du 21 mars 2008

- vote des indemnités des adjoints
- délégations des adjoints
- délégations aux diverses commissions

CM du 12 avril 2008

- vote des taux d'imposition 2008
- vote du budget primitif de la commune 2008
- vote du budget primitif assainissement 2008
- indemnités de conseil et de gestion du receveur

CM du 27 mai 2008

- création et modification des emplois pour l'école et la cantine
- devis menuiseries pour école et boulangerie
- montant du loyer du logement du presbytère
- biens communaux
- feu d'artifice



## Travail des commissions

### Commission école :

#### Réunion de la commission du C.C.A.S.

Lors de la réunion des membres du C.C.A du 12 avril 2008 il a été émis le projet d'offrir à nos aînés un présent au moment de Noël. Ceux-ci auront le choix entre un colis ou un repas au restaurant. Ce choix leur sera proposé par courrier, nous leur demanderons de bien vouloir y répondre dans les délais indiqués.

- Afin d'améliorer la fonctionnalité des locaux scolaires, différents travaux de menuiserie seront réalisés (étagères et bacs à livres pour un coin bibliothèque, transformation du WC de la cour en local de rangement pour les jeux extérieurs, création d'un tiroir de rangement du matériel d'EPS, remplacement de trois portes et nouvelles patères).
- A des fins de sécurité, un emplacement des cars scolaires sera tracé ; de même, qu'un passage pour piéton dans la ruelle entre les deux bâtiments permettra aux enfants de traverser dans de meilleures conditions.
- Pour rendre la cour de récréation plus attrayante, deux jeux extérieurs en bois seront installés.
- Un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) est créé, en remplacement du poste d'adjoint technique occupé par L. Piotet qui prend sa retraite à partir d'octobre. Cette création entraîne une réorganisation des horaires du personnel affecté à l'école. Nous passerons aussi à la semaine des quatre jours à la rentrée.
- Cantine : remplacement des tables et chaises.

### Commission bulletin municipal et communication :

- création du premier bulletin municipal
- début de réalisation d'un site internet pour informer les habitants et d'éventuels visiteurs.

# La bibliothèque municipale

La bibliothèque est située dans les sous-sols de la mairie. Une équipe composée de trois bénévoles formées par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) vous y attend les jeudis de 16h à 18h et les samedis de 10h à 12h..

Depuis 5 ans, la bibliothèque s'aménage progressivement. En 2004, une première tranche de mobilier a été achetée avec l'aide du Conseil Régional (étagères, bac). La deuxième tranche est en cours de réalisation, financée par le Conseil Général (banquettes, bacs, étagère).

Les documents de la bibliothèque ont plusieurs origines :

- d'une part, la BDP (financée par le Conseil Général) propose trois fois l'an un panel de documents qui sont choisis dans le bibliobus (environ 600),
- d'autre part, depuis quelques années, des dons généreux de livres arrivent, ce qui permet d'étoffer le fonds de la bibliothèque de St-Jean (environ 800),
- enfin, la commune consacre un budget pour l'achat de livres destinés aux enfants (500€ pour 2007) ; en effet, les dons sont très souvent des documents destinés aux adultes.

Les enfants sont les lecteurs majoritaires à St-Jean. Les deux classes de l'école sont reçues tous les 15 jours à la bibliothèque, afin de pouvoir choisir un livre et écouter des histoires.

De plus, deux fois par mois, les résidents de la maison de retraite peuvent choisir des livres qui leur sont proposés dans leur salle d'animation.

Dans le panel proposé, vous trouverez :

- des romans, documentaires et BD pour adultes
- des albums, documentaires et BD pour enfants,
- des romans pour les jeunes,
- des CD audio,
- des Cédéroms,
- des cassettes vidéo,
- et des DVD.

La BDP, par ailleurs, a mis en place une navette qui passe tous les mois, et qui amène les réservations que vous pouvez faire : un document particulier vous intéresse, il suffit d'en faire la demande aux responsables, elles feront le nécessaire.

Pendant la période estivale (juillet, août), les horaires du jeudi sont décalés de 20h à 21h. Il est rappelé que les dons de documents audio, DVD, cédéroms, vidéo sont interdits par la loi.

## ASSOCIATIONS

Anima'Pique  
(Comité des Fêtes)  
Responsable :  
Francis Falip Le Mas  
du Bost  
St-Jean

Amicale des  
Pompiers  
Responsable :  
Jean-Pierre Mathieu  
Les Chaux  
St-Jean

Association des  
Parents d'Elèves du  
RPI  
Responsable :  
Eliane Dulac  
Lavencie  
63490  
Sugères

Attelage Liberté  
Responsable :  
Philippe Roussel  
Les Chaux St-Jean

Société de Chasse  
de St-Jean-des-  
Ollières  
Responsable : Yves  
Gardette  
63160  
Tinlhat

# Une année scolaire à St Jean

Le Regroupement Pédagogique (RPI) Brousse-St-Jean-Sugères se compose de six classes, deux par commune. Cette année, St-Jean accueillait une classe de petite section et de grande section de maternelle, et une classe de CP.



Les habitants qui souhaiteraient s'impliquer dans l'action communale et participer aux séances de certaines de ces commissions peuvent prendre contact avec la mairie

## Quelques projets... entre autres :

Une nouvelle fois, les deux classes de St-Jean ont participé au projet du Livre Elu en Livradois-Forez (en collaboration avec l'Education Nationale, l'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez,...). Les classes ont reçu une sélection de six livres de littérature pour la jeunesse. Les enfants les ont découverts et ont réalisé un travail plastique sur ces ouvrages, puis ils ont voté pour leur livre préféré. Les maternelles ont également pu participer à des ateliers (danse, arts plastiques, musique, conte, ...).

Au mois de mars, les CP et CE1 de Sugères se sont retrouvés à Egliseneuve-près-Billom et ont rencontré un auteur-illustrateur (Antoine Guilloppe). Trois moments forts ont composé cette journée : la réalisation d'une fresque géante avec l'auteur (photo), un parcours de lecture et un atelier danse.

Les maternelles ont également pu participer à des ateliers (danse, arts plastiques, musique, conte, ...).

Tout au long de l'année, les enfants de CP ont travaillé sur le monde animal, les insectes en particulier. A cette occasion, ils ont visité une exposition sur les « insectes et paysages d'Auvergne » au musée Lecoq à Clermont Ferrand. Par la suite, le 30 mai dernier, ils sont allés voir la Miellerie de Vincent Péricard à Beurrières (photo). Ce fut l'occasion pour eux, non seulement de découvrir le métier d'apiculteur, mais aussi de déguster des miels d'Auvergne !

Depuis septembre, la classe de maternelle a travaillé autour du thème de l'Afrique (les différents paysages, les animaux, ....-photo). Les enfants ont également bénéficié de l'intervention d'un professeur de danse africaine. Pour clôturer l'année, tous ont visité le zoo du Bouy.

L'année scolaire s'est terminée par un spectacle musical offert aux parents d'élèves par les 135 enfants du RPI... en attendant la fête de rentrée du mois de septembre.



## L'APE

Nombreux sont les habitants de St-Jean-des-Ollières qui connaissent déjà l'Association des Parents d'Elèves (APE) puisqu'elle existe depuis longtemps (1978) et se manifeste chaque année par des repas à des dates traditionnelles (tripe du 11 novembre, fête du 14 juillet) et par un carnaval. Toutefois, pour ceux qui résident dans notre commune depuis peu, sachez qu'elle occupe une place particulière car, bien qu'ayant son siège social à St-Jean, elle regroupe les familles de trois communes ; en effet, les écoles de Brousse, St-Jean et Sugères fonctionnent ensemble dans le cadre d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI).

Elle a vocation à récolter des fonds pour permettre aux élèves de réaliser des projets scolaires ; ainsi, cette année, entre autres projets, la classe des CP qui travaille sur le thème des insectes est allée visiter une miellerie et les maternelles ont pu s'initier à la danse africaine. Ces fonds sont également employés à l'achat de petit matériel destiné aux écoles (accessoires d'EPS et/ou jeux à utiliser dans la cour d'école).

Notre association organise également des activités récréatives telles que la fête du Carnaval qui mêle plusieurs générations : les enfants déguisés déambulent dans le bourg offrant des bugnes aux habitants et rendant visite aux résidents de la maison de retraite pour un moment d'échange musical.

Tous participons, par ailleurs, à la décoration artisanale du bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année par l'installation de personnages en contre plaqué colorés et sympathiques.

St-Jean a la chance d'avoir une école ; certes, c'est une école d'une commune rurale, disposant de petits moyens mais, grâce à l'investissement toujours renouvelé du corps enseignant et à l'implication de parents dynamiques, nos enfants bénéficient d'un enseignement de qualité.

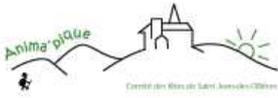
Tous savons que la nouvelle municipalité a mis l'école au cœur de ses préoccupations et nous nous en réjouissons.

### **Pour prendre contact avec nous :**

Eliane Dulac (présidente) au 04 73 70 97 86

L'APE a vocation à récolter des fonds pour permettre aux élèves de réaliser des projets scolaires. Mais elle a bien d'autres activités.





# Calendrier Anima'pique

Du 27 juillet au 10 août ! 27<sup>e</sup> exposition d'art, d'artisanat et de poésie à la salle des fêtes, ouverte tous les jours de 15h à 19h. Ateliers créatifs selon les propositions des exposants. Entrée libre.

27 juillet : Vernissage de l'exposition à 17h dans la cour de la salle des fêtes

3 août : Randonnée à pied, à cheval, à VTT, 3 parcours.

? août : Concert classique du « trio Lorrain » à l'église .

7 septembre : Fête paysanne : animations variées, repas préparé par l'Archou

21 septembre : Vide-Grenier

18 octobre : Chanson Française : Jean-Michel Piton, auteur compositeur et interprète . Tour de chant suivi d'un casse-croûte en chansons.

*Sous réserve de modifications*

Renseignements et réservations au 04 73 70 66 01 ou au 04 73 70 91 73

**Avec le soutien du Conseil général**



## Fête paysanne

«Les habitants des différents hameaux de la commune sont invités à réunir leurs talents et à se fédérer autour d'un projet pour réaliser un «char» ou une «animation» pour défilé dans le village, durant la fête paysanne du 7 septembre. Des idées germent déjà au Mas du Bost (s'adresser à Francis Falip) au Pic (s'adresser à Jacky Frècheville), au Couderchet (s'adresser à Ingue Klein) aux Chaux (s'adresser à Dominique Magnien) dans le bourg (s'adresser à Odile Boilon), au Theil (s'adresser à Josy Dembrun) ... toutes les propositions seront acceptées pourvu que le thème de la «ruralité» ou des «métiers de la campagne» soit respecté. Pour plus de renseignements : 04 73 70 66 01 (Sylvette Anglade) 04 73 70 91 73 (Sabine Cros) 04 73 70 94 77 (Rémi Couret)

## Le bus des montagnes

### HORAIRES

(SAUF JOURS FÉRIÉS)

#### BILLOM :

1er LUNDI du mois

Arrivée : 9 h 30

Départ : 12 h 00

#### ST-DIER

#### D'AUVERGNE :

2è et 4è JEUDIS du mois

Arrivée : 9 h 30

Départ : 12 h 00

#### COURPIÈRE :

3è MARDI du mois

Arrivée : 9 h 30

Départ : 12 h 00

Une desserte de qualité à votre service ...

Vous habitez les communes de :

- SAINT-DIER-D'Auvergne
- SAINT-FLOUR-L'ÉTAIG
- SAINT-JEAN-DES-OLLIÈRES
- CEILLOUX
- FAYET-LE-CHÂTEAU
- MAUZUÏ

Vous souhaitez vous rendre les jours indiqués au MARCHÉ de :

- BILLOM
- COURPIÈRE
- SAINT-DIER-D'Auvergne

Il vous suffit de téléphoner la veille\* au 73 70 80 34 entre 09 h 00 et 12 h 00 impérativement, en indiquant votre IOM et le LIEU précis de votre habitation. Un transporteur viendra vous chercher et vous ramènera de la destination à votre domicile.

\*Pour le marché de BILLOM, téléphonez le VEIDREDI précédent. Dans tous les cas, si le jour d'appel tombe un jour férié, décalez votre réservation d'un jour.

TARIFS	Aller Simple	Aller Retour
SAINT-DIER D'Auvergne	4,60 €	6,80 €
BILLOM COURPIÈRE	5,50 €	8,30 €



## Composteurs de jardin



Une nouvelle opération de distribution de composteurs individuels de jardin va être menée par le VALTOM (Syndicat pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme).

3 types de composteurs seront proposés à un tarif préférentiel (subventions de l'ADEME, du Conseil Général du Puy-de-Dôme et du VALTOM).

Afin de bénéficier de cette offre, des bons de commande seront distribués en boîtes aux lettres entre le 18 et 22 février 2008 à retourner au VALTOM avant le 7 mars à l'exception :

- des usagers du SICTOM Issoire Brioude qui doivent s'adresser directement auprès du syndicat pour toute commande,
- des habitants de Clermont Communauté qui bénéficieront de journées spéciales de distribution organisées avant l'été. Les dates et lieux seront communiqués par voie de presse et sur le site internet du VALTOM : [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr).

Aujourd'hui, près de 24 000 foyers sont équipés de composteurs sur le territoire du VALTOM.

### Contact :

Mlle Céline CHATARD  
VALTOM  
43 av. de la Margeride  
63000 Clermont-Fd  
Tél. 04 73 44 24 24 /  
Fax 04 73 44 24 20  
[cchatard@valtom63.fr](mailto:cchatard@valtom63.fr)



## Embellissement du bourg

Le bourg de St Jean des Ollières, comme de nombreux hameaux, a la particularité de présenter des devant de porte publics ou privés agréablement fleuris: rosiers grimpants, parterre de fleurs etc. Cette tradition préserve notre commune d'un aménagement qui malheureusement uniformise tous les bourgs, c'est-à-dire la pause de pavés autobloquants, de bordures de trottoir en ciment etc...

Notre équipe municipale tient à remercier les riverains qui participent ainsi à rendre la commune, et le bourg en particulier, plus accueillants et authentiques.

Nous souhaitons donc soutenir ces initiatives et étendre très prochainement ce principe de fleurissement et de végétalisation le long de nos rues, partout où cela sera possible.

Ainsi nous espérons recueillir votre soutien et votre participation et concourir tous ensemble à la beauté de notre commune.



## L'Archou



Depuis le 1<sup>er</sup> Mars 2008 David BARRIERE et Marine GUERLAIS vous accueillent à l'Hôtel Restaurant l'Archou. Après des années de travail saisonnier dans l'hôtellerie et le tourisme au Mont-Dore, à la Bourboule mais aussi en Angleterre..., ce jeune couple a ressenti l'envie de retourner en milieu rural dans sa région d'origine. Il faut dire que David est en quelque sorte un enfant du pays. Sa mère est née et a vécu toute sa jeunesse à Saint Jean des Ollières. Son père fut garde-champêtre et si ensuite pour des raisons professionnelles le couple BARRIERE dut partir vivre au Mont-Dore, ils revinrent souvent passer le week-end au Couderchet accompagnés de leurs enfants. Par la suite, c'est ici qu'ils choisirent de venir résider à leur retraite. Ce n'est donc pas par hasard, mais peut-être pour retrouver leurs racines et pour participer à l'animation d'un village qu'ils aimaient, que David et Marine décidèrent de s'installer à l'Archou.

David et Marine pratiquent une cuisine traditionnelle. En semaine, ils vous proposent le « repas ouvrier » et une carte de plats gastronomiques. Les samedis et dimanches vous avez le choix entre les plats à la carte ou un menu spécial Week-end. L'Archou a aussi pour projet de vous offrir des soirées à thème, des repas-concert et aussi quelques soirées plus particulièrement destinées aux enfants. En ce qui concerne l'hôtel, toutes les chambres ont été redécorées, chacune dans un style différent.

Souhaitons à Marine et David un long séjour parmi nous.

## Le coin nature : le milan royal



Photos de Romain RIOL, avec nos remerciements.

### **Milan royal** (*Milvus milvus*)

Effectif régional : près d'un millier

Effectif national : entre 3000 et 3900

Effectif européen : entre 19000 et 24000.

### **Répartition régionale**

Espèce assez commune en Auvergne, le milan royal niche essentiellement en zone de moyenne montagne entre 500 et 1000 m d'altitude. Dans le Puy-de-Dôme, le milan royal occupe la plupart des vallées et leurs proches plateaux. Il n'occupe que sporadiquement le pays des buttes et les zones les moins boisées du Livradois-Forez à l'exception du bas-Livradois/Comté qui accueille une petite population.

### **Ecologie et habitats**

Le milan royal installe son aire le plus souvent dans les vastes forêts des vallées encaissées et plus encore dans les bosquets et les haies arborées des petits vallons.

Opportuniste, le milan royal chasse volontiers au-dessus des routes, autour des fermes et hameaux, voire en pleine ville comme à Saint-Flour, mais ce sont avant tout les

vastes prairies qui constituent son domaine vital. Il semble particulièrement apprécier les zones relativement intensifiées où la pratique de l'ensilage lui offre des surfaces d'herbe rase dès la période de naissance des jeunes ; ses proies sont alors plus facilement accessibles.

Le régime alimentaire du milan royal est avant tout dominé par la consommation de micromammifères : campagnol des champs, campagnol terrestre et taupe. Ensuite ce sont les passereaux, enfin les restes d'animaux domestiques (lapins, poules, jeunes ovins et bovins) récupérés à l'état de déchets sur les décharges, aux abords des élevages et de fermes qui représentent une part importante de la ressource alimentaire. Il apparaît donc que le milan royal est, en Auvergne, intimement lié à la petite faune des prairies (micromammifères, insectes et lombrics).

Migrateur partiel, le milan royal reste largement présent tout au long de l'année. La régression globale de l'espèce en France et en Europe est principalement due au développement de la culture du maïs au dépend des herbages

qui ont diminué de 14,6% en France de 1982 à 1997, mais aussi aux empoisonnements sur les sites d'hivernage espagnols. Elle doit éveiller notre attention. L'Auvergne héberge près du tiers de la population nationale, celle-ci étant la deuxième plus importante au monde.

Même si la pérennité des habitats favorables au milan royal semble assurée dans les zones de moyenne montagne, certaines menaces existent : fermeture des milieux de gorges par déprise agricole, traitement des pullulations de campagnols terrestres à l'aide d'anticoagulants, intensification des pratiques agricoles (ensilage d'herbe) favorable à l'alimentation des milans en période d'élevage des jeunes mais sans doute défavorable à long terme (diminution de la faune : insectes et oiseaux des prairies en particulier).

Sur la commune de Saint-Jean-des-Ollières, il y a environ cinq couples nicheurs de milans royaux. Il convient donc d'être attentif et de préserver ces oiseaux (protégés par la loi depuis 1972) dont le nombre chute dangereusement dans de nombreuses régions.

# Communauté de communes

La Communauté de communes de **Billom-Saint-Dier-d'Auvergne** est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (E.P.C.I.). Articulé autour de deux pôles que représentent les communes de Billom et de Saint-Dier-d'Auvergne, elle regroupe seize communes :



- appartenant au canton de Billom : Billom, Bongheat, Egliseneuve-près-Billom, Glaine-Montaigut, Mauzun, Montmorin, Ieuville et Saint-Julien-de-Coppel ;
- appartenant au canton de Saint-Dier-d'Auvergne : Estandeuil, Fayet-le-Château, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Jean-des-Ollières et Trézioux ;
- appartenant au canton de Vertaizon : Chas et Reignat ;
- appartenant au canton de Vic-le-Comte : Isserteaux.

La superficie totale de ce territoire est de 210 km<sup>2</sup>. Selon le recensement provisoire, la Communauté de communes compte 11 156 habitants, soit 53 habitants au km<sup>2</sup>. Ce territoire est constitué par le bassin de vie de Billom. En effet, les activités sportives, culturelles et de loisirs, les commerces, le marché, les services proposés sur le territoire y sont majoritairement localisés. Toutes les communes font

par ailleurs partie de la zone d'emploi de Clermont-Ferrand. Prochainement (au 1<sup>er</sup> janvier 2009) la commune d'Espirat (canton de Vertaizon) devrait intégrer la Communauté.

## Ses compétences et ses objectifs

La Communauté de communes s'est substituée au Syndicat Intercommunal pour le Développement du Pays de Saint-Dier-d'Auvergne-Billom, le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Elle a saisi l'opportunité du Contrat Local de Développement et définir un nouveau projet de territoire.

Les communes adhérentes ont ainsi transféré certaines de leurs compétences vers cet E.P.C.I. :

- le développement économique (soutien à l'activité économique, création de zones d'activités, développement du tourisme),
- l'aménagement de l'espace communautaire (charte architecturale et paysagère),
- la création ou l'aménagement et l'entretien de la voirie d'intérêt communautaire,
- la mise en place de la politique sociale d'intérêt communautaire (aire d'accueil des gens du voyage),
- la gestion d'une piscine.

La Communauté a également des compétences dans les domaines :

- de la politique de développement culturel,
- de l'environnement (Service Public d'Assainissement Ion Collectif, collecte des ordures ménagères),
- du social en faveur de la petite enfance (mise en place du R.A.M.) et de la jeunesse (coordonnatrice enfance jeunesse).

Pour renforcer l'image du territoire en s'appuyant sur sa richesse patrimoniale et culturelle fortement identitaire, sur sa qualité de vie conjuguant ruralité, proximité des équipements et des services, et sur la présence d'un tissu artisanal et commercial dynamique, la Communauté a défini quatre objectifs prioritaires :

- maîtriser la gestion des espaces (toutes les communes devront être dotées d'un outil d'urbanisme actualisé),
- maintenir un tissu agricole, artisanal, commercial et de services, diversifié et attractif et être en capacité de créer des emplois,
- valoriser et faire reconnaître ce territoire et ses richesses patrimoniales et culturelles en s'appuyant notamment sur le dynamisme de l'Office de tourisme,
- qualifier l'accueil des nouvelles populations.

## Un fonctionnement bien établi

La Communauté de communes est gérée par le conseil communautaire. Celui-ci est composé de trente six délégués représentant chacune des communes (six délégués pour Billom et deux pour chacune des quinze autres communes). L'exécutif est assuré par le président, M. Yannick De Oliveira (maire de Ieuville), assisté d'un bureau composé de sept vice-présidents et de deux membres, chacun d'entre eux ayant pris en charge une commission. Les commissions sont composées d'élus de la Communauté mais aussi d'habitants du territoire désirant s'investir dans les différents projets de développement.

La Communauté de communes est représentée par des délégués auprès de différents organismes comme Randonnée En Livradois-Forez, Auvergne Livradois-Forez Tourisme, l'association du Site Remarquable du Goût, l'Office de tourisme, le Syndicat d'Etudes et de Programmation de l'Agglomération Clermontoise, le Centre Local d'Information et de Coordination « Solidarité et coordination gérontologique ».

# SERVICES

**Pompiers** : appelez le 18.

## Permanences à la mairie de Saint-Dier d'Auvergne :

- Sécurité sociale/ Contrôleur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : Martine Giraud tous les jeudis matin de 9h à 12h
- Assistante sociale : tous les mardis matin de 9h à 12h sur rendez-vous
- Mutualité Sociale Agricole : Frédéric Vautrelle le 1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 14h à 15h
- Conciliateur de justice : Alain Fournoux le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 10h à 11h30 sur rendez-vous

**Perception** à Billom les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 10h à 12h

## Bus des Montagnes :

- 1<sup>er</sup> lundi du mois : Billom
- 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudi du mois : St-Dier
- 3<sup>ème</sup> mardi du mois : Courpière

Tarifs : 10€ pour Billom et Courpière (Aller-retour), 6,50€ (aller simple)  
8€ pour St-Dier (aller-retour), 6€ (aller simple)

## Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale (SIVOS) :

- aide à domicile (ménage, préparation des repas)
- service de soins (attribution d'une aide soignante pour aider à l'habillement, à la toilette, ...)
- service de repas à domicile 7 jours sur 7

Renseignements au 04 73 68 56 04

## Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :

Toilette, nursing, soins infirmiers tous les jours sauf samedi, dimanche et jours fériés

Renseignements au 04 73 72 32 43

## Centre Local d'Information et de Coordination en Gériatrie (CLIC) :

Aide aux personnes âgées pour le maintien à domicile, la recherche d'un établissement d'hébergement, l'accomplissement de démarches diverses et l'orientation vers divers services d'aide

Renseignements au 04 73 60 48 85

## Collecte des ordures ménagères/ Calendrier fin 2008

- poubelle verte : déchets ménagers tous les lundis (sauf lundi 14 juillet, rattrapage : 16 juillet)
- poubelle jaune : papier, cartons et plastiques tous les 15 jours (10 et 24 juillet, 7 et 21 août, 4 et 18 septembre, 2, 16 et 30 octobre, 13 et 27 novembre, 11 et 24 décembre)

## Calendrier disponible en mairie

Il vous rappelle qu'un conteneur à verre et un conteneur à huile sont toujours en place au point propre (chemin du Theil).

**Jours d'ouverture de la déchetterie à BILLOM, route de Montmorin : du mardi au samedi inclus.**

**Téléphone S.B.A. : 04 73 83 38 00**

## Cimetière

Il est rappelé qu'un espace « déchets » est aménagé au fond à droite de l'ancien cimetière. Le dépôt de déchets à tout autre endroit, et en particulier à l'entrée, est strictement interdit. Nous remercions tous les usagers de leur compréhension.

## Informations pratiques

### Municipalité

Maire : Jean-Michel LAROCHE

1<sup>er</sup> adjoint : Bruno JAIY

2<sup>ème</sup> adjoint : Marie-Jeanne COURET

3<sup>ème</sup> adjoint : Sabine CROS

### Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Le samedi de 9h à 12h

Fermé le lundi

Tel/fax : 04 73 70 90 17

mstjean@wanadoo.fr

### Horaires de l'agence postale :

Du mardi au samedi de 9h à 12h

Fermé le lundi

Tel : 04 73 7096 72

### Permanence du maire et des adjoints:

M. le Maire ou ses adjoints recevront les habitants le samedi matin de 9h à 12h ou sur rendez-vous.

### Personnel communal :

Maryline RIBBES : adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe (temps complet) assure le secrétariat de la mairie ;

Madeleine MOREL : adjoint technique (26/35<sup>ème</sup>) a en charge l'entretien de l'école, le service et le nettoyage de la cantine, l'assistance à l'enseignante des maternelles et l'accueil périscolaire ;

Louissette PIOTET : adjoint technique (24/35<sup>ème</sup>) est affectée au service à la cantine, à l'assistance à l'enseignante des maternelles, à l'entretien de l'école et à l'accueil périscolaire ;

Christian PESSOÏ : adjoint territorial technique 2<sup>ème</sup> classe (temps plein) a en charge l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux ;

Agnès le PREVÔT : adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe (15/35<sup>ème</sup>) gère l'agence postale.



## Congés annuels

Le secrétariat de mairie sera fermé du 10 août au 1er septembre inclus. Une permanence sera assurée uniquement pour les urgences les matins sauf le lundi.

## Tarifications diverses

Concession au cimetière : 45,73€ le m<sup>2</sup> ; deux tailles de concession : 3 places (3m<sup>2</sup>) et 6 places (6m<sup>2</sup>)

Cantine scolaire : 2,50€ le repas

Assainissement : 0,80 m3 (dans le bourg)

Location de la salle des fêtes :

Pour les habitants de St-Jean : 50€

Pour les particuliers hors St-Jean : 120€

Pour les associations : gratuit

Chèque de caution : 100€.

Bulletin d'information municipal de la commune de Saint-Jean-des-Ollières : «Au pays des piqueurs». Directeur de la publication : Jean-Michel Laroche Tirage : Imprimerie Cavanat 1<sup>o</sup> ISSI en cours. Dépôt légal : troisième trimestre 2008.

## Etat civil

### 2007

#### Naissances :

Robin DROSNE le 2/07/07

Ildilko BOROS le 4/02/07

Alexis PINET le 5/07/07

#### Décès :

de St-Jean :

Armand Paillet le 9/07/07

Suzanne Rodilhat

le 22/10/07

### 2008

#### Deux mariages :

- un célébré le 16/02/08

- le 26/06/08 :

Mme HAYES Noelle et M. BATISSE Frédéric

#### Naissances :

- le 16/05/08

Gina GANDOLFO

- le 20/05/08

Maxime GATIGNOL

#### Décès :

- le 06/01/08

Marcel BOILON

- le 30/01/08

Madeleine RODILHAT

- le 29/05/08

Marie-Gabrielle CLAUSTRE



Suite à nos projets pour l'accueil des nouveaux habitants :

La soirée s'est déroulée à la Salle des Fêtes le samedi 14 juin 2008 à 18h dans une ambiance chaleureuse. Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu présentes à cette invitation et invitons ceux qui n'ont pas pu venir à se présenter à la mairie pour faire connaissance.